

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Marché n° 2010-003

CAHIER DES CHARGES



Midi-Pyrénées Innovation

Agence régionale de l'innovation
9-11 rue Matabiau
BP 78534
31685 Toulouse Cedex

Objet de la consultation :

Marché de prestations intellectuelles pour l'accompagnement de la direction de MPI dans la mise en place d'une nouvelle organisation interne

Date d'envoi de la demande : 27 avril 2010
Date limite de remise des offres : 11 mai 2010 à 17 heures
Choix des candidats : semaine 20
Date d'exécution souhaitée : lancement à partir du 1^{er} juin 2010

ORGANISME QUI PASSE LA COMMANDE

Identité

Midi-Pyrénées Innovation

9-11 rue Matabiau
BP 78534
31685 Toulouse Cedex

Représentant

Le Directeur Général de Midi-Pyrénées Innovation
Christophe Nicot

1 - Rappel du Contexte

1.1 – Présentation de Midi-Pyrénées Innovation

L'Agence Régionale de l'Innovation, Midi-Pyrénées Innovation, est une association Loi 1901 qui a pour principales missions de :

- participer au développement économique de l'ensemble du territoire de **Midi-Pyrénées**, en mettant **l'innovation, sous ses différentes formes**, au cœur de la stratégie de développement des entreprises existantes, quels que soient leur niveau et leur intensité technologiques.
- **améliorer la cohérence et l'efficacité du système régional d'innovation**, en développant des fonctions inexistantes ou insuffisamment développées et en mutualisant les fonctions supports dispersées et parfois redondantes. Midi-Pyrénées Innovation s'insère ainsi dans le réseau des acteurs existants en recherchant la complémentarité et en développant des relations partenariales.
- **renforcer le rôle de stratège de la Région Midi-Pyrénées et de l'État**, à travers une analyse prospective des besoins des entreprises en matière de soutien à l'innovation, la proposition de nouveaux modes d'intervention pour y répondre et l'évaluation des actions mises en œuvre.

MPI suscite, promeut et soutient des programmes d'innovation industrielle dans une optique de développement commercial et stratégique, en s'appuyant sur la mise en réseau des acteurs.

Créée en 2006 par la fusion de 3 structures (Miditech, 3RT, Adermip), MPI comptait alors 13 salariés.

Au 15 avril 2010, elle emploie 24 personnes dont 13 ont intégré l'agence depuis sa création.

1.2 – Le contexte de la mission

MPI compte 12 chargés de mission intervenant sur de l'accompagnement de projets innovants, la diffusion technologique ou des expertises transverses (intelligence économique, propriété intellectuelle, projets européens).

La période 2006 – 2009 peut être considérée comme une période de construction de l'agence qui est entrée depuis 2010 dans une phase de développement importante marquée par :

- une quadruple ambition
 - Productivité et formalisation des processus
 - Maintien d'un haut niveau de qualité de service
 - Réactivité
 - Créativité
- et des contraintes nouvelles (positionnement « gouvernance de l'innovation », flux de nouveaux « clients »,...)

Dans ce cadre, la Direction de l'agence a engagé au cours du second semestre 2009 une démarche de type « îlots » en constituant des équipes semi-autonomes de 3/4 chargés de mission, le pôle communication (3 personnes) et le back-office administratif (6 personnes) étant également concernés.

L'objectif principal de cette nouvelle organisation est d'augmenter la capacité d'adaptation de MPI à l'ensemble de ses « clients » (entreprises, réseaux, institutionnels, financeurs) en permettant, au niveau des chargés de mission :

- plus d'autonomie et de responsabilités
- un enrichissement des tâches et un développement de la polyvalence
- un travail en équipe, une meilleure circulation de l'information, et une continuité de service
- un nouveau rôle de l'encadrement
- un pilotage de la performance par îlot (indicateurs/tableaux de bord)

Dans ce contexte de changement, la direction de MPI souhaite être accompagnée pour permettre à l'ensemble du personnel de s'approprier les enjeux du changement, de la nouvelle organisation en îlots et plus particulièrement les règles de fonctionnement internes.

2 – Objet du marché : Contenu du marché et planning de réalisation

2.1 – Contenu du marché

Le présent marché de prestations intellectuelles vise à l'accompagnement de la direction de MPI (Directeur Général et directrice adjointe en charge de la diffusion technologique) dans le cadrage des objectifs et de l'ensemble des collaborateurs de l'agence dans l'appropriation de la nouvelle organisation.

La mission pourrait être décomposée en plusieurs phases :

- Phase 1 : Cadrage avec l'équipe de direction des objectifs visés par cette nouvelle organisation
- Phase 2 : Phase de coaching des collaborateurs de l'agence (enjeux du changement, mode d'organisation et règles de fonctionnement,...)
- Phase 3 : Phase de pilotage opérationnel des différents îlots (accompagnement des équipes dans la mise en œuvre : indicateurs, plans d'actions,...)

2.2 – Planning de réalisation

L'action collective débutera dès sélection du ou des cabinets retenus et devra être conduite en juin et début juillet 2010.

3 – Conditions de participation des candidats

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt.

Les entreprises sous-traitantes devront être obligatoirement agréées par Midi-Pyrénées Innovation.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

4 – Transmission de l'offre

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté ou par messagerie électronique portant les mentions du titre du présent marché.

Cet envoi doit contenir les pièces définies dans le présent cahier des charges et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste, parvenir avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

Midi-Pyrénées Innovation
9-11 rue Matabiau
BP 78534
31685 Toulouse cedex 6

ou par mail à l'adresse suivante : contact@mp-i.fr
en indiquant dans l'objet du mail l'objet de la consultation (page de garde du présent cahier des charges)

5 – Prix et conditions de règlement

Le marché est un marché à prix global, ferme et forfaitaire.

Le candidat unique ou le groupement présentera une décomposition détaillée du prix pour chacune des phases.

Le candidat unique ou le groupement indiquera également le prix unitaire de séances complémentaires d'accompagnement qui pourraient s'avérer nécessaires dans le cadre de la présente mission.

Ce prix s'entend tous frais inclus et comprend tous les frais afférents à la réalisation de la prestation (déplacements, nuitées, repas,...).

Le règlement des prestations s'effectuera mensuellement sur présentation de facture et pour la première fois au 31 mai 2010.

6 – Choix des candidats

Les offres des candidats, exprimées en Euro, seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- Le présent cahier des charges dument paraphé
- Une offre technique et financière détaillant la méthodologie d'accompagnement et les prestations relatives aux différentes phases avec le prix des prestations et une présentation détaillée de l'équipe projet
- Une présentation synthétique de l'entreprise ou du groupement (références en matière d'accompagnement dans la conduite du changement)
- Une déclaration sur l'honneur du ou des candidats (respect des obligations fiscales et sociales)
- Le n° Siret et le n° de TVA intracommunautaire
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois

Le marché sera attribué au candidat (ou au groupement) présentant l'offre économique la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- Prix des prestations 30 %

Le chiffrage devra intégrer tous les frais afférents à la mission ainsi que les temps de rencontre et de coordination préalable, en cours et en fin de mission avec l'équipe de direction.

- Qualité technique et méthodologique de l'offre globale 70 %

Une attention particulière sera portée sur les points suivants :

- Méthodologie d'accompagnement proposée
- Composition de l'équipe (qualité et expérience des intervenants)
- Connaissance « métier » des agences régionales d'innovation

Correspondants :

Aspects opérationnels :

Christophe NICOT, Directeur Général (05.34.40.41.07)

Aspects administratifs :

Pierre GILLES, directeur administratif et financier (05.34.40.41.18)